

# COMMUNE DE CAUPENNE-D'ARMAGNAC

## PROCES VERBAL SEANCE du 21 août 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt et un août à 18 heures 30, s'est réuni le conseil municipal de la commune de Caupenne-d'Armagnac sous la présidence de M. Patrick Guichebarou, Maire. La séance a été publique.

Etaient présents : MM. GUICHEBAROU Patrick, ORTEGA Josiane, DUFFOUR Frédéric, VOYER Armand, DUCOM Joël, FIOR Anne-Marie, LEFAIX Christian, MATHIEU Patrick,

Absent excusé : BACQUELA Hervé

Absent : BRETHERS David

Mme Josiane ORTEGA a été élue secrétaire de séance.

### **1- Adoption du PV du 24 juillet 2023 :**

Après relecture du PV, le conseil municipal l'adopte à l'unanimité.

### **2- Journal « Que vous at dites »**

La liste du sommaire est bien avancée. Une réunion début septembre aura lieu avec les autres conseillers pour la rédaction des articles.

### **3- SIISBA**

Suite à la réunion du 7 août du comité syndical du SIISBA, Monsieur le Maire nous informe que la Présidente a avoué avoir manqué de rigueur, ne pas avoir contrôlé les sommes demandées aux communes. Elle a refait les tableaux sur les quatre dernières années (manque 2017 et 2018) et un impayé par plusieurs communes apparaît pour un montant de 30 650.01 €.

Quant aux modifications des statuts souhaités depuis plusieurs années par la commune de Caupenne, les charges (fluides) seront mutualisées mais l'équité n'est toujours pas acceptée.

De plus, lors de cette réunion, le SIISBA a refusé le retrait de la commune de Caupenne.

Après avoir fait le compte rendu de cette réunion, Monsieur le Maire demande à chaque conseiller de s'exprimer sur la suite à tenir.

Suite au tour de table, Monsieur le Maire propose qu'un rendez-vous soit pris avec la Sous-préfète pour lui expliquer que le SIISBA a refusé le retrait de Caupenne, que les statuts seront modifiés pour la mutualisation des charges mais toujours sans équité, que des erreurs de gestion ont été faites (-30650 € sur quatre ans), que la commune de Caupenne demande un audit financier avant le prochain budget 2024 et pas de dérogation souhaitée pour l'instant.(Proposition 1)

Deux conseillers, Mr LEFAIX Christian et Mr Mathieu Patrick proposent de ne pas demander d'audit et de payer le montant non demandé précédemment.  
(Proposition 2)

Monsieur le Maire met au vote les propositions : 6 voix pour la proposition 1 et 2 pour la proposition 2.

#### 4- Questions diverses

##### 3.1 Problèmes de voisinage

Suite à deux situations de problème de voisinage dans deux quartiers différents, chaque conseiller en charge d'un quartier a rencontré les personnes et résolu ces problèmes.

##### 3.2 Cadeaux aux personnes de plus de 65 ans :

Deux devis avaient été demandé, à ce jour un seul reçu, une relance sera faite.

M. Armand Voyer a établi la liste : 69 personnes seules, 31 couples et 10 personnes à l'hôpital.

##### 3.3 Octobre rose:

Cette manifestation aura lieu le 8 octobre. Comme chaque année, une réception aura lieu le matin à la salle des associations et un apéritif sera servi.

##### 3.4 Arbres morts :

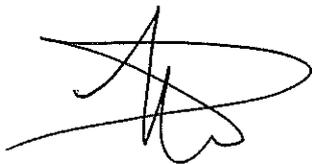
Trois arbres morts ont été identifiés le long de la RD 147 vers le Tilhet. Les propriétaires seront avertis pour l'enlèvement de ces arbres.

##### 3.5 Fêtes:

La préparation de la salle pour le repas du dimanche midi aura lieu à partir de 8h30.

La séance est levée à 20 H 50.

La secrétaire



Le maire

